

Les conditions générales "éditeurs" se trouvent en pages 4 et 5 du présent document.

Siège d'exploitation : Le Livre en Papier SPRL • Rue Mon Gaveau, 25 - 7110 Strépy-Bracquegnies (La Louvière) – Belgique // **Numéro d'entreprise :** BE 0677.978.530

Conditions générales pour les utilisateurs « acheteurs »

Article 1 : Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux ventes d'ouvrages par Le Livre en papier à toute personne effectuant un achat via le site www.publier-un-livre.com. Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications, les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site www.publier-un-livre.com à la date de passation de la commande.

Article 2 : Commandes

L'acheteur déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la validation de sa commande. Cette dernière vaut donc acceptation de ces conditions générales de vente. Toute condition contraire opposée par l'acheteur est inopposable au Livre en papier, sauf acceptation expresse et préalable de cette dernière.

Toutes les commandes de livres se passent via le site www.publier-un-livre.com. Chaque commande est confirmée par e-mail à l'adresse fournie lors de l'enregistrement.

Article 3 : Disponibilité

Nos livres sont imprimés à la demande et ne sont généralement pas stockés (ou en très petites quantités).

A la demande de certains auteurs, nous proposons également à la vente certains des livres imprimés par nos soins en plus grandes séries. Ces exemplaires sont limités en nombre et peuvent donc être en rupture de stock, définitive ou non. Une fois ceux-ci épuisés, de nouveaux exemplaires peuvent être imprimés en petites ou grandes séries en accord avec les auteurs concernés.

En cas de forte demande pour un livre, un délai plus long est possible, en fonction de notre capacité de production.

Bien que nos bases de données soient régulièrement mises à jour, certains de ces livres peuvent donc être provisoirement ou définitivement indisponibles.

Article 4 : Prix

Les prix sont indiqués sur notre site en Euros, toutes taxes comprises, hors frais d'expédition. Les prix indiqués sont modifiables à tout moment sans préavis. Toutefois, les articles seront facturés sur la base en vigueur à l'enregistrement de la commande.

En cas de commande vers un autre pays que la Belgique, des droits de douanes ou autres taxes locales (TVA locale, taxe douanière, droits d'importation, etc.) sont susceptibles d'être

exigibles. Ces droits sont à la charge exclusive du client et relèvent de son entière responsabilité tant en termes de déclarations que de paiement aux autorités compétentes.

Toutes les commandes, quelles que soient leur provenance, sont facturées et payables en Euros uniquement.

Les produits demeurent la propriété du Livre en papier jusqu'au paiement complet du prix, quelle que soit la date de livraison du produit.

Article 5 : Paiement

Le règlement des achats s'effectue :

- Par **carte bancaire** (Bancontact, Visa, MasterCard ou Carte Bleue) via le système sécurisé Hipay.
- Par **virement bancaire**.

Article 6 : Livraison

Les livres sont expédiés à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande. Il est donc conseillé d'indiquer une adresse à laquelle votre commande pourra être réceptionnée aux heures ouvrables.

Si vous choisissez de régler par virement bancaire, la commande ne sera traitée qu'à partir de la réception de votre règlement. Les délais d'expédition et de traitement de votre commande sont allongés d'autant.

Concernant les livraisons hors de Belgique, les livres commandés sont importés dans le pays de destination sous la responsabilité du client. Les éventuels frais de douanes ou taxes locales sont à la charge exclusive du client.

Le Livre en papier se charge de la livraison et du transport, les frais inhérents étant des accessoires de ces opérations. En cas de litige à la livraison toute réclamation devra être adressée dans un délai de 48 heures via www.publier-un-livre.com/contact.

Article 7 : Informations personnelles

Les données d'inscription et éventuellement d'autres informations à votre sujet sont soumises à la législation belge. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "Loi Informatique et Liberté", vous disposez d'un droit de consultation, de modification et de retrait de toutes données personnelles portées à la connaissance du Livre en papier lors de l'utilisation du site web. Pour exercer votre droit, il vous suffit de modifier vos informations dans la rubrique « coordonnées » de votre compte.

Article 8 : Exclusion de responsabilité

Les titres ou appellations et les images des livres présentés sur le site www.publier-un-livre.com ont été enregistrés d'après des informations communiquées par les auteurs des ouvrages. Le Livre en papier n'est pas responsable du contenu des ouvrages et ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du lecteur.

Les ouvrages proposés répondent à la législation belge en vigueur. Le Livre en papier décline toute responsabilité si l'article livré ne respecte pas la législation du pays de livraison (censure, interdiction d'un titre ou d'un auteur...).

La responsabilité du Livre en papier n'est pas engagée en cas d'inexécution du contrat due à une rupture de stock d'un ou des livres, en cas de grève totale ou partielle des services d'expédition, en cas de force majeure, d'inondation, d'incendie, etc.

Sa responsabilité n'est pas non plus engagée à l'égard du contenu des sites Internet sur lesquels des liens hypertextes peuvent renvoyer à partir de son propre site.

Article 9 : Compétence

Tout différend relatif à la conclusion, la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales est régi par le droit belge et ressortira exclusivement de la compétence des tribunaux dans le ressort desquels est établie l'entreprise du fournisseur.

Article 10 : Acceptation du Client

En validant sa commande, le Client déclare accepter l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

Les données enregistrées par Le Livre en papier pourront constituer la preuve de l'ensemble des opérations et des transactions financières effectuées par le client.

Les présentes conditions générales de vente sont modifiables à tout moment sans préavis.

Conditions générales pour les utilisateurs « éditeurs »

Définitions

Une commande est une demande de publication.

Le donneur d'ordre est celui qui a validé la demande de publication, le fournisseur est celui qui a reçu la demande de publication.

Article 1 : Objet

Le donneur d'ordre confie au fournisseur la réalisation (impression et reliure) et la distribution sur support papier de son ouvrage.

Article 2 : Propositions

Les propositions du fournisseur sont sans engagement et sous réserve de l'appréciation des documents à reproduire et/ou à composer. Le fournisseur se réserve le droit de refuser une commande. L'e-mail automatique de confirmation de bonne réception de la commande (demande de publication) n'engage pas le fournisseur.

Article 3 : Durée

L'acceptation des présentes conditions engage le donneur d'ordre pour une durée de 1 an. La suppression avant ce délai d'un ouvrage confié au fournisseur et publié par ce dernier entrainera des frais de dossier s'élevant à 100 € hors taxes à payer par le donneur d'ordre au fournisseur.

Article 4 : Frais

La demande de publication et la publication d'un ouvrage est gratuite. D'éventuelles options payantes (mise en page, relecture, impression de flyers, impression d'affiches, impression de marque-pages, etc.) peuvent être facturées sur base d'un devis qui sera préalablement et explicitement accepté par le donneur d'ordre.

Article 5 : Diffusion et mise en vente

Le donneur d'ordre accorde le droit de distribution et de mise en vente de son ouvrage dans le monde entier et sans limite de durée. Le fournisseur s'engage à organiser la vente en ligne de l'ouvrage. A ce titre, le fournisseur assurera la prise de commande des clients, l'encaissement, la facturation, la réalisation, l'emballage et l'expédition.

Article 6 : Prix de vente public

Le prix de vente public de l'ouvrage est fixé par le donneur d'ordre lors de la commande (demande de publication). Ce prix ne peut pas être inférieur au coût de fabrication. Si le montant indiqué par le donneur d'ordre est inférieur au coût de fabrication, le prix de vente public sera adapté (égal au coût de fabrication).

Article 7 : Rétrocession

La rétrocession versée au donneur d'ordre est calculée selon cette formule: ("prix de vente public hors tva et hors frais de livraison de l'ouvrage" - "coût de fabrication htva de l'ouvrage") x ("nombre d'exemplaires de l'ouvrage qui auront été vendus au prix public sur la période calculée" - "les 10 premiers exemplaires vendus au prix public sur www.publier-un-livre.com").

Le versement de la rétrocession est effectué sur demande depuis le compte du donneur d'ordre (maximum un paiement par donneur d'ordre par période de 30 jours).

Article 8 : Responsabilités

En validant une demande de publication, le donneur d'ordre garantit posséder, et ce sans aucune restriction, l'intégralité des droits nécessaires, à l'impression, l'édition, la diffusion et l'exploitation de l'ouvrage qu'il transmet au fournisseur. Le donneur d'ordre garantit également qu'il s'est acquitté ou s'acquittera de toute somme due à un tiers titulaire de droits sur tout ou partie de l'ouvrage qu'il soumet au fournisseur, notamment droits d'auteur et droits voisins des droits d'auteur.

Article 9 : Contenu

Le donneur d'ordre garantit que le contenu de sa publication n'est en aucun cas illégal ou contraire aux bonnes mœurs. Si un ouvrage, quel qu'il soit, contrevient à cet article et/ou contient des propos à caractère raciste, discriminatoire, diffamatoire, injurieux ou préjudiciable pour quiconque (propos négationnistes, ...), l'ouvrage sera retiré de la vente et le donneur d'ordre en assumera l'intégralité des frais y attendant (frais de justice éventuels, remboursement des ouvrages vendus aux lecteurs qui en feraient la demande, frais de retrait repris à l'article 3, etc.). Le fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des propos tenus explicitement ou implicitement dans un ouvrage proposé ou retiré de la vente.

Article 10 : Clause de non-exclusivité :

Le donneur d'ordre n'est pas limité à la diffusion par le fournisseur. Le donneur d'ordre est libre de diffuser sa publication par n'importe quel autre moyen.

Article 11 : Mention du nom du fournisseur

Le donneur d'ordre ne peut s'opposer à la mention du nom du fournisseur, même si la publication mentionne déjà le nom d'un éditeur ou d'un intermédiaire, d'un agent publicitaire ou d'autres.

Article 12 : Compétence

Tout différend relatif à la conclusion, la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales est régi par le droit belge et ressortira exclusivement de la compétence des tribunaux dans le ressort desquels est établie l'entreprise du fournisseur.